

## TOUS RISQUES FRIGORIFIQUE



**MONTANTS DE GARANTIE ELEVES**

**GARANTIE TOUS RISQUES**

### Dans vos locaux, risque DOMMAGE :

#### **POURQUOI CETTE GARANTIE ?**

- Contrairement aux apparences, les volets « Pertes de marchandises en chambre froide » des contrats Multirisques ne couvrent que des cas très limités, et pour des montants souvent bien inférieurs aux besoins réels des entreprises.

- Les recours potentiels contre les responsables (lorsqu'il y en a un) sont toujours aléatoires et très longs à aboutir (EDF, fabricants de matériels, frigoristes, ...)



### Objet de la garantie :

L'Assurance Tous Risques vise à garantir les produits « Froid » (surgelés, frais...) contre tout dommage consécutif à une variation de température :

- ⇒ Dommages aux marchandises
- ⇒ Frais de Retraits
- ⇒ Perte d'Exploitation
- ⇒ Réhabilitation d'image de marque...

Véritable « Tout sauf », cette garantie protège l'entreprise des pertes liées à un dysfonctionnement frigorifique ou à une variation de température accidentelle.

### Après Livraison, risque CONTAMINATION :

#### **POURQUOI CETTE GARANTIE ?**

- Les garanties RC ne prévoient pas les frais de remplacement des produits, et les frais de retrait sont souvent limités (quand ils sont couverts...)

- Les conséquences financières consécutives à la distribution de produits avariés ne sont pas couvertes par vos contrats : Perte d'exploitation, image de marque à restaurer, produit à remplacer, ...